

Le cri d'alarme de la vallée de la Lèze

Intempéries

La Dépêche de l'Ariège, mardi 12 juillet 2011

L'association des sinistrés de la Lèze communique: « L'état doit respecter ses engagements Alors que l'état a signé en août 2008 le contrat d'aménagement de la Lèze contre les inondations (Convention Cadre du PAPI Lèze retenu en février 2007 par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable), nous assistons en 2011 au désengagement des pouvoirs publics. Les dernières réunions du comité syndical du SMIVAL font état de difficultés précises. Les travaux qui devaient être réalisés suivant un calendrier établi d'ici 2016 sont remis en question. Nous avons déjà émis notre avis sur la lenteur d'avancée du projet, la succession des études, la réévaluation des coûts, finalement sur notre réelle inquiétude à voir se concrétiser la réalisation d'ouvrages de protection dans le bassin de la Lèze mais, on nous affirmait que le financement était acquis. Hors aujourd'hui ce n'est plus le cas, les pouvoirs publics revoient à la baisse leur engagement à long terme. Par conséquent l'exécution des travaux d'aménagements collectifs de protection localisée des lieux habités serait en suspens, voire abandonnée. Faudra-t-il attendre un événement dramatique pour que les représentants de l'état reconnaissent leur désinvolture auprès de la population Ariégeoise et Haut-Garonnaise du bassin de la Lèze ? »

La Dépêche de Muret, vendredi 22 juillet 2011



La route qui conduit à Beaumont est particulièrement visée. Dernièrement, des coulées de boue ont sac-cagé une partie des cultures et rendu la circulation impossible. /Photo DDM. N.L

L'Association des Sinistrés de la Lèze, s'inquiète: Alors que l'état a signé en août 2008 le contrat d'aménagement de la Lèze contre les inondations nous assistons au désengagement des pouvoirs publics. Les dernières réunions du comité syndical du SMIVAL font état de difficultés précises. Les travaux qui devaient être réalisés suivant un calendrier établi d'ici 2016 sont remis en question. Nous avons déjà émis notre avis sur la lenteur d'avancée du projet, la succession des études, la réévaluation des coûts, mais on nous affirmait que le financement était acquis. Hors aujourd'hui ce n'est plus le

cas, les pouvoirs publics revoient à la baisse leur engagement à long terme. Par conséquent l'exécution des travaux d'aménagements collectifs de protection localisée des lieux habités serait en suspens, voire abandonnée ». L'association des sinistrés interroge avec inquiétude: « Faudra-t-il attendre un événement dramatique pour que les représentants de l'état reconnaissent leur désinvolture auprès de la population Ariégeoise et Haut-Garonnaise du bassin de la Lèze? Nous n'acceptons pas cet état de fait de non-assistance à une population exposée au risque d'inondation. **N.L.**

PLAN DE 5 ANS

Pour le SMIVAL, syndicat mixte interdépartemental: L'État confirme son soutien à la prévention des inondations de la Lèze à hauteur de 6,3 millions d'€. La réalisation des aménagements demande un travail de fond. Aujourd'hui les coûts des investissements sont largement revus à la hausse. L'État invite le SMIVAL à trouver une solution technique réalisable avec les financements consentis. Les élus vont proposer un programme de travaux privilégiant les protections collectives pour les 5 ans à venir.